

Valdoie | Réaménagement des rues bordant l'EHPAD des Rubans

Étude urbaine préalable Principes d'aménagement

Programme partenarial 2024

Partenaire principal

Commune de Valdoie

Autres partenaires

GBCA - Service aux Communes

Support / Format

Rapport d'étude - PDF 44 pages

Réfèrent / Contact

Julien Journeault / jjourneault@autb.fr

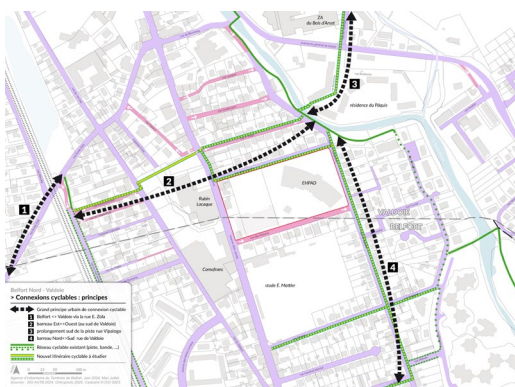


Anticiper l'ouverture de l'EHPAD

L'EHPAD des Rubans doit ouvrir au public au printemps 2025. La construction en 2024 de ce nouvel équipement en lieu et place de l'ancienne usine de peinture BBI, en limite de Belfort et Valdoie, nécessitera aussi de repenser quelques rues en périphérie, notamment pour des questions d'accès, de bordures, de chaussée dégradée.

Aussi, la Commune de Valdoie a souhaité réaliser un état des lieux des besoins préalables en matière de travaux de voirie.

Suite à une note de cadrage rédigée par le Service aux Communes du Grand Belfort, l'AUTB a proposé à la mairie une étude urbaine replaçant la demande dans le contexte du quartier qui est à l'aube d'autres mutations.



Un quartier qui va connaître d'autres évolutions urbaines

Le secteur urbain où prend place l'EHPAD relève d'un tissu urbain de faubourg pavillonnaire, qui comporte également quelques entités relativement importantes (zone Comafranc, stade Mattler,...) dont la mutation serait, selon les cas concernés, prochaine, envisagée ou probable. L'étude s'appuie sur cet élément de contexte pour soutenir l'idée que les travaux de voirie doivent dépasser le seul besoin d'accès de l'EHPAD et intégrer d'autres dimensions... tel le prolongement du réseau cyclable.

Des principes d'aménagement de voirie

L'étude s'intéresse à cinq voies du quartier : les quatre bordant l'îlot de l'EHPAD, ainsi que la rue Victor Hugo. Le schéma de circulation actuel du quartier intègre quelques rues à sens unique. Ainsi, il est important de prendre en compte les répercussions d'un changement apporté à une rue sur le fonctionnement de l'ensemble, et de prévoir des adaptations au cas par cas.

L'étude comporte un rappel du contexte, un état des lieux des rues du quartier, un diagnostic et quelques enjeux fondamentaux. Le document propose des principes d'aménagement pour les rues, illustrés par des coupes de principe et quelques croquis d'après photo. Suite aux échanges avec la Commune, le rapport d'étude retient une hypothèse principale et donne à voir une variante d'itinéraire cyclable influant sur l'aménagement d'autres rues.

Enfin, le document intègre un premier chiffrage estimatif concernant la seule rue Jean Jaurès qui concentre les principales attentes de la mairie.

